



Charte des énergies renouvelables

Un outil d'orientation et de dialogue

La Communauté de communes des Terres du Lauragais s'engage pour une production d'**énergie renouvelable** responsable et concertée.



Cette charte est un outil clé pour guider les **58 communes** et les porteurs de projet dans le développement d'installations adaptées à notre territoire.

Aujourd'hui **25% de l'énergie consommée est produite localement** grâce à l'éolien, le solaire et le bois. Découvrez comment nous allons plus loin pour devenir un **territoire à énergie positive (TEPOS) d'ici 2050** !

Consultez la charte et participez à la transition énergétique de notre territoire !